



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2024

Délibération n° 08

Date de convocation
24.05.2024

Date d'affichage
28.05.2024

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

Objet : Adhésion à l'Union Régionale des Collectivités Forestières

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. FC. YOUNBI NGAMO – Mme H. KIRCALI – Mme L. MASSE – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. B. ZAOUI par M. E. ALAMAMY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIAN par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme KD. ILLMANN par M. JM. GUILBOT – M. S. ROUILLIER par M. B. VRIGNAUD – Mme A. ADJELI par Mme L. MASSE.

Absente

Mme A. MEJIAS

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 06/06/2024

ID : 077-217701226-20240603-DEL_03JUN24__8-DE



Monsieur Eric ALAMAMY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Yvon LERAY, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Il est proposé d'approuver l'adhésion à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Ile-de-France, association qui mène des actions tant au niveau régional pour la protection des intérêts des communes concernées par le fait forestier et de la promotion de stratégies forestières pour le développement des territoires ruraux, urbains et périurbains. Les communes adhérentes, dans les politiques forestières qu'elles portent, tiennent compte du réchauffement climatique et de l'évolution des attentes sociétales.

Elle soutient des valeurs partagées par les élus :

- **la gestion durable et multifonctionnelle** des forêts publiques (avec un équilibre

des usages : environnemental, économique et social), tout en **veillant à la biodiversité** ;

- une vision de l'espace forestier comme **atout du développement local et de lutte contre le changement climatique** ;
- le soutien à la filière forêt-bois et à une **économie** de proximité,
- le **rôle central des élus**, garants de l'intérêt général dans la mise en œuvre des politiques forestières territoriales ;
- la volonté de transmettre un **patrimoine** forestier aux générations futures

Les élus intègrent tous ces enjeux dans les **politiques forestières territoriales** qu'ils portent, tout en tenant compte du réchauffement climatique et de l'évolution des attentes sociétales.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'adhérer à l'Union Régionale des Collectivités Forestières

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU l'avis de la Commission d'Aménagement et de Développement Durable,

VU le budget de la Commune,

CONSIDERANT la volonté de la commune à gérer durablement ses espaces boisés en privilégiant un équilibre des usages, tout en veillant à la biodiversité,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adhérer à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Ile de France,

DIT que le montant de l'adhésion annuelle de 1000 euros sera inscrit au budget de la commune

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette adhésion.

MANDATE celui-ci et son représentant pour représenter la commune de Combs-la-Ville auprès de l'Union Régionale des communes forestières.

Combs-la-Ville, le 03 juin 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



Le secrétaire de séance
Eric ALAMAMY

Pour : 34
Contre : -
Abstention : -

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 06/06/2024

ID : 077-217701226-20240603-DEL_03JUN24_8-DE